



LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

CONDITIONS D'ACCÈS :

Présentation du badge et d'un justificatif d'identité obligatoire

- Accès gratuit pour les particuliers résidents aux Sorgues du Comtat
- Accès payant pour les professionnels (justificatif d'un chantier sur le territoire obligatoire pour les extérieurs)

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h/17h
 Mardi à vendredi : 9h/12h - 14h/17h
 Samedi : 9h/17h - Réservé particuliers



Déchetterie Intercommunale des Jonquiers
 Route de Velleron - 84210 Pernes-les-Fontaines
 Tel : 04 90 61 55 91

Déchets acceptés

Le saviez vous ?

Chaque type de déchet est valorisé dans une filière spécialisée.

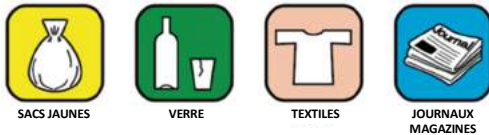
Déchets volumineux



Déchets dangereux



Collecte sélective



Équipement électriques et électroniques



Déchets refusés :

Pneus, amiante, déchets médicaux et dangereux, plastiques agricoles, bouteilles de gaz, ordures ménagères, cadavres d'animaux...

Le saviez vous ?

Réduire le volume d'ordures ménagères en effectuant un tri sélectif efficace permet de contenir les coûts de traitement :
Trier est un geste citoyen, utile pour l'environnement, mais aussi pour votre portefeuille !



MÉMO TRI

Guide pratique

Guide pratique du tri sélectif - Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat



LE TRI SÉLECTIF

VOTRE SAC DOIT ÊTRE SORTI
LE MARDI SOIR
NI AVANT NI APRES !

Depuis 2002, la Communauté de Communes les Sorgues du Comtat a mis en place la collecte sélective des déchets.

Symbole de la collecte sélective à domicile, le sac jaune concerne tous les emballages recyclables.

Sorti un autre moment que le **mardi soir**, il représente une véritable pollution visuelle, risque d'être déchiré par des animaux, et ne sera pas intégré dans la collecte sélective. Vos efforts de tri n'auront servi à rien !



Canettes alu, aérosols, boîtes de conserve

Briques alimentaires

Bouteilles et flacons en plastique

DANS LE SAC !

Films, suremballages, sachets en plastique
Gobelets, vaisselle jetable, objets en plastique

PAS DANS LE SAC JAUNE !

Mouchoirs en papier, essuie-tout, couches bébé
Pots de yaourts, barquettes polystyrène

Papiers journaux

Cartons pizzas

Boîtes et suremballages carton

**Ni gravats
 Ni végétaux
 Ni emballages gras et souillés !**

Le saviez vous ?
 Inutile de rincer les contenants, il suffit de bien les vider !



APPORT VOLONTAIRE ET ENCOMBRANTS

VERRE ET TEXTILE

DANS LES CONTAINERS

PAS A CÔTÉ !



Dans nos trois communes, en plus de la déchetterie, de nombreux **points d'apports volontaires** sont à votre disposition pour collecter séparément certains déchets. Un service hebdomadaire de **collecte des encombrants** est également à votre disposition **gratuitement**. Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat technique de votre commune.



Le saviez vous ?
Tout dépôt sauvage de déchets sur la voie publique est passible d'une amende.
La numérotation des sacs jaunes permet d'identifier les mauvais utilisateurs.

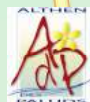
ALTHEN-DES-PALUDS

04 90 62 01 02

Verre : ● Vêtements : ●

Piles: Mairie et commerces

Encombrants: Collecte
 Le vendredi sur inscription



MONTEUX

04 90 66 97 20

Verre : ● Vêtements : ●

Encombrants: Collecte le mardi sur inscription

Piles et bouchons alimentaires: Mairie, Communauté de Communes et commerces

Canettes aluminium: Containers place du marché, installations sportives et écoles



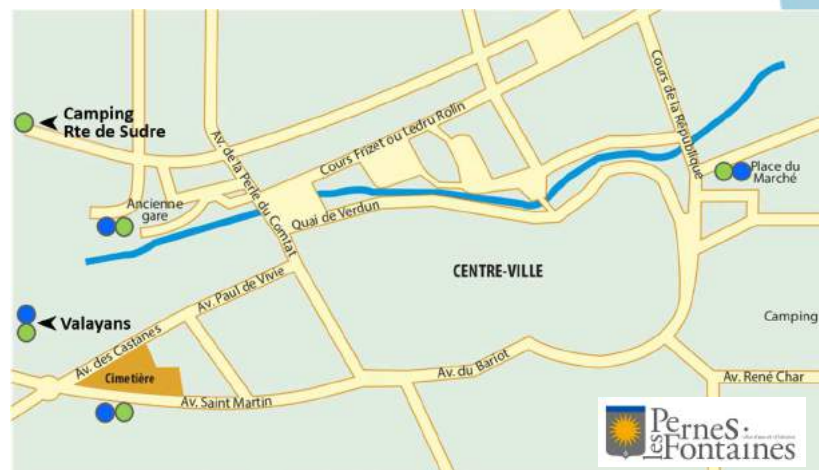
PERNES-LES-FONTAINES

04 90 61 64 91

Verre : ● Vêtements : ●

Encombrants : Collecte le jeudi sur inscription

Piles et bouchons Alimentaires : Mairie, Services techniques, Augustins et commerces



Trions, compostons, recyclons !

Contrairement aux ordures ménagères, incinérées, les déchets triés et recyclés vont pouvoir retrouver une seconde vie, permettant d'éviter gaspillage et pollution tout en préservant les ressources naturelles.

● **Compostage :** pour recycler vous-même vos **déchets végétaux**, le SIDOMRA de Vedène propose régulièrement des composteurs individuels à tarif préférentiel. Inscriptions : 04 90 31 57 40 ou www.sidomra.fr

● **Ressourcerie du Comtat:** offrez une seconde vie à vos objets réparables ou encore utilisables en faisant appel à cette association locale : 04 90 41 90 07



Déchets de soins et médicaments :
 Pensez à les rapporter à la pharmacie !



Du côté des agriculteurs

Les agriculteurs aussi se mobilisent pour l'environnement avec l'association **RécupagriE Comtat** qui récupère les **plastiques agricoles usagés**. Tel : 04 90 66 32 21 / 06 21 17 27 31